

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU
06 JUIN 2008**

COMTE RENDU MORAL SAISON 2007/2008

PREAMBULE

Après avoir passé 25 années au N° 7 Place d'York aux Alyscamps, le GCA à enfin pu s'installer dans de nouveaux locaux à Pont de Crau au lieu dit du Mas du Chevrier.

Ce n'est qu'après plusieurs mois d'un labeur acharné de la part des membres de la garderie, du Conseil d'Administration et de quelques autres bénévoles, qui le construisirent en totalité, que notre nouveau siège a pu être inauguré en votre présence le 23 juin dernier.

Il est spacieux et fonctionnel et nous espérons qu'il vous apportera entière satisfaction.

Le Président et le CA tiennent à remercier l'ensemble des participants à ces travaux et en particulier Messieurs Toussaint STÉFANI, Alain MALASSAGNE, Michel GAMARRA, Alain FOUSSON, Alain GILLES, Daniel GUILLEAU, Philippe TÉNA, Alain MASSEBIEAU, Jean-Luc RACHET, Elie REBUTTINI, Serge AGRAIN et toute son équipe ainsi que Monsieur le Maire d'Arles qui nous a fourni le site et les matériaux.

CHASSE D'EAU

La saison de chasse au gibier d'eau a été satisfaisante dans son ensemble.

De l'ouverture à la fermeture on n'a pu dénombrer que quelques rares tableaux dignes de ce nom.

Cela aurait pu être une meilleure saison surtout d'un point de vue budgétaire. En effet cette année encore il a fallu acheter de l'eau pour maintenir un niveau satisfaisant dans GOYÈRES. Le travail quotidien et remarquable de Monsieur Philippe TENA, nous a permis, de limiter le montant de la facture.

La raison à cela en est que les travaux de la station de pompage que nous avez promis ici même l'année dernière la municipalité à travers les discours de Monsieur le Maire et de son Premier Adjoint, sont toujours au point mort.

Et pourtant les travaux d'aménagement et de curage du canal d'alimentation de cette station ont été réalisés, nous avons la pompe et le groupe électrogène qui fournira l'énergie nécessaire pour alimenter cette pompe, a été acheté. Il a coûté la somme de 13200€ et a été cofinancé par la Municipalité à hauteur de huit mille euros (8000€) et à hauteur de cinq mille deux cents euros (5200€) par le GCA.

Vous pouvez si vous le désirez venir l'admirer dans nos locaux au siège. Il est superbe. Souhaitons que ces travaux se réalisent dans les plus brefs délais pour le bien de tous.

D'autre part les travaux d'entretien et de réparation, des chemins, lévadons et autres bourrelets qui entourent les marais ont donné de bons résultats en ce qui concerne le maintien des niveaux d'eau, la pose et la fidélisation des oiseaux dans nos pièces d'eau.

Concernant le marais des Bruns et le marais des Vieux, des surverses ont été réalisés afin de maintenir un niveau raisonnable en périodes de forte pluie.

Des travaux importants de roues-cages et de disquage ont été réalisés dans les Bruns, dans le marais des Vieux et dans le haut de Goyères.

Tous ces travaux ont été réalisés par en grande partie par Philippe TÉNA et Vincent GHÉRARDI avec du matériel appartenant à la société.

La coupe des roseaux a concerné cette année, le Pâty de Goyères, une grande partie de Cabrette et une petite partie des Bruns.

A partir de cette saison des panneaux indiquant les horaires d'entrée seront placés à chaque entrée de marais et seront mis à jour toutes les quinze semaines par les soins de Mr Philippe TÉNA.

LA CHASSAGNE

L'ouverture la saison dernière fut exceptionnelle. Là encore grâce au travail et la ténacité des bénévoles qui font vivre ce marais. Visiblement les travaux effectués ont donné de bons résultats et nous encourage à continuer dans cette voie.

Malheureusement, au mois de juillet dernier, notre président a été convoqué dans le bureau du directeur adjoint du Centre Hospitalier d'Arles qui est le propriétaire des terrains de la Chassagne sur lesquels nous chassons depuis quasiment un siècle. Ce dernier lui apprenait deux mauvaises nouvelles :

La première étant la mise en vente de ces terrains qui constituent la partie Est du domaine de la Chassagne.

La deuxième étant l'augmentation très sensible du prix de la location de cette chasse qui est passé de 5000€/an à 12000€/an.

Depuis, des transactions sont en cours avec les futurs nouveaux propriétaires. Le président vous donnera plus de précisions tout à l'heure.

NOUVEAUTÉS

Autre nouvelle, celle-la plus réjouissante, le Conseil d'Administration a donné son accord au président pour louer plusieurs nouveaux terrains de chasse.

Le premier étant le petit marais du Sambuc et les rizières attenantes, loués à Monsieur Michel BOVERO.

Le deuxième, étant communément appelé « Rizières de Pourquier » et touchant une partie des rizières de Monsieur Michel BOVERO, a été loué à son fils Monsieur Jérôme BOVERO.

Il est à noter que ces deux baux de chasse ont été signés pour une durée de neuf (9) ans.

A partir de cette année l'ensemble des rizières roues-cagées sera ouvert à la chasse quatre (4) jours par semaine : Samedi, Dimanche, Lundi et Mercredi toute la journée.

LES BORDS DU PETIT RHÔNE

En partenariat avec la FDC 30, une association regroupant des sociétés de chasse riveraines des bords du Petit Rhône a été constituée en vue de se porter candidate à l'adjudication de la chasse sur l'ensemble des lots intéressant le Gard et les Bouches de Rhône.

Malheureusement, cette association n'est pas pour plaire à Monsieur CONDÉ, président de la FDC 13, et celui-ci fait tout ce qui est en son pouvoir pour faire capoter notre projet. Si quelqu'un voulait s'approprier ces droits de chasse il ne s'y prendrait pas autrement.

CHASSE DE TERRE

Une ouverture satisfaisante dans son ensemble. Les immenses efforts consentis toute la saison par l'équipe de Monsieur Paul MAZOYER ont porté leurs fruits. Outre les travaux d'entretien permanents (remplissage des abreuvoirs, des agrainoirs), nous avons également réalisé des travaux de girobroyage et nous avons construits de nouveaux cassieux qui ont été rapidement colonisés.

Bilan positif pour le lapin de garennes en nette progression cette année. La maladie a été un peu moins virulente cette saison mais reste néanmoins bien présente sur tous nos territoires.

Le perdreau se maintient bien et l'on a pu apercevoir ces jours derniers quelques belles compagnies avec de nombreux petits.

Le faisan garde ses marques à Négriès et les trois lâchers que nous avons effectués nous ont donné entière satisfaction tant par la beauté des oiseaux que par leur vitalité et leur aptitude à voler haut et loin.

De nombreux lièvres ont été prélevés cette année et lors du dernier comptage effectué pas moins de douze sujets ont été dénombrés. Notre politique de régulation concernant les nuisibles porte donc ses fruits et nous en félicitons tous les piégeurs agréés de la société qui passent beaucoup de temps à poser leurs pièges et surtout à les visiter quotidiennement quel que soit le temps.

D'autre part, notre ami Paul MAZOYER, dont le mandat s'achève cette année, a pris la décision de ne pas présenter sa candidature au renouvellement de ce mandat.

Après 35 années de bons et loyaux services, il va penser un peu à lui et se consacrer à sa famille. Nous le remercions très chaleureusement pour l'ensemble de sa contribution au service de la grande famille des chasseurs et pour ses prises de positions fermes et sans compromis pour la défense de la chasse qui lui ont valu l'estime et le respect de tous.

Son remplaçant sera désigné mardi soir prochain lors de l'élection du nouveau bureau.

BATTUES AUX SANGLIERS

Cette année encore grâce aux efforts soutenus et à la passion de Messieurs Bernard MALASSAGNE et Alain FOUSSON la saison qui vient de s'écouler a vu le GCA organiser sept (7) battues. Quatre(4) furent organisées sur les terrains de NEGRIES/NEGREIRON/CROSSE SUD, deux (2) à TOURTOULEN, une (1)

au COUCOU MARAIS. Le résultat est de vingt neuf (29) sangliers prélevés et 31 sont sortis indemnes des lignes de tir, ce qui peut être considéré comme un tableau satisfaisant. Pour en arriver à ce résultat il aura fallu cinq cent soixante deux (562) appels téléphoniques passés par Monsieur Alain FOUSSON afin de réunir cent vingt six (126) postiers du GCA pour participer à ces battues.

Au vu de ces résultats nous constatons, comme l'année dernière, une progression significative tant sur le plan du gibier prélevé que sur le nombre de sociétaires invités et qui ont répondu présent les jours de battue. Nous nous en félicitons et disons un grand merci à nos deux infatigables organisateurs et leur donnons rendez-vous pour la saison prochaine.

Concernant l'avenir de cette chasse, malheureusement de gros nuages noirs s'amoncellent à l'horizon, Bernard MALASSAGNE vous en parlera plus en détail au cours de cette soirée.

DRAILLES COMMUNALES

Le GCA et la ville d'Arles ont été condamnés dans l'affaire dite de la draille de VAZEL. Suite à cette condamnation le GCA et la ville d'Arles ont décidé de faire appel de ce jugement. Nous attendons toujours la date de la prochaine convocation devant le tribunal d'appel. A ce propos, le GCA rappelle à Monsieur le Maire ses engagements de faire prendre en charge par la municipalité les frais de procédure et par là même de rembourser au GCA les sommes déjà engagées qui s'élèvent à ce jour rien qu'en frais d'Avoué à la somme de Deux Mille Sept Cents Euros (2700€). Nous attendons donc l'octroi, par Monsieur le Maire, d'une subvention exceptionnelle à hauteur de ce montant.

Autre litige, celui de la draille de La Bambourinette (improprement appelée draille Marseillaise) avec la direction et les gardes de la Tour du Valat. Une réunion a eu lieu hier soir à la Tour du Valat, votre Président évoquera le sujet sans détour.

LOTO ET JOURNÉE DES ANCIENS

Ce quatorzième loto organisé au profit de la « Journée des Anciens » n'a pas eu la réussite escomptée et la foule que nous étions en droit d'attendre n'était pas au rendez-vous. Nous vous renouvelons notre demande de faire un effort très particulier pour attirer à cette manifestation le plus de monde possible. Il en va de la survie de cette journée si chère à nos Anciens. Si nous pouvons, avec l'aide de nos généreux donateurs, organiser malgré tout cette année encore cette manifestation, qu'en sera-t-il l'année prochaine si les sociétaires, leur famille, leurs amis ne font pas massivement acte de présence et de générosité à ce loto ?

GARDERIE

Nous avons à déplorer depuis quelques jours seulement la disparition de notre ami Antoine RAMOS. Pendant plus de trente années il a œuvré avec gentillesse, passion, dévouement, courage et conviction au sein du GCA. Il laissera parmi nous un souvenir impérissable. Le GCA en assemblée plénière a décidé de faire graver une plaque commémorative qui sera déposée sur sa tombe dans les prochains jours.

Monsieur Adrien AIELLO, chef de la garderie, a du subir plusieurs interventions chirurgicales ses derniers jours. Nous lui adressons nos vœux les plus chaleureux de prompt rétablissement.

D'autre part et pour des raisons personnelles Monsieur Georges BAGARELLI Garde assermenté a donné sa démission au cours de la réunion hebdomadaire du 18 décembre 2007. Nous le remercions pour le travail qu'il a accompli durant de longues années au sein de la garderie.

Il a été remplacé à ce poste sur décision du Conseil d'Administration en date du 28 février 2008 par Monsieur Georges EYRAUD

RÉGULATION DES NUISIBLES PAR PIEGEAGE

Pour la période du 1^{er} mars 31 mai 2008

Renard:	19 captures
Pie bavarde :	31 captures
Ragondins :	388 captures

CONCLUSIONS

La saison s'achève. Le bilan est positif mais comme toujours il aura fallu une somme considérable de travail et de volonté de la part des membres de la Garderie et du Conseil d'Administration pour en arriver à ce résultat.

Si nous voulons continuer à vivre notre passion et après nous nos enfants et nos petits enfants, nous devons rester vigilants et mobilisés. Dans un avenir très proche l'implication de chacun d'entre nous sera nécessaire sans quoi notre liberté de chasser s'amenuisera comme peau de chagrin.

Le Secrétaire Général
André ARSAC